

APRÈS L'UM

Novembre 2015

Numéro 9

Association du personnel préretraité et retraité de l'Université de Montréal



DANS CE NUMÉRO

Mot de la présidente	1
Équipe du CA	
Recrutement	2
Liens avec les autres Associations	
Offres de conférences et de services	3
Les finances	
Rapport sur les activités	4
Régime d'assurance	5
CROIX BLEUE	
Régime de retraite	6
Site Web	7
Page Facebook	
Coordonnées et Partenaires	8



Mot de la présidente

J'espère que vous avez tous passé un bel été et que vous profitez pleinement du beau temps d'automne.

En tant que votre nouvelle présidente, j'aimerais vous faire part de mon cheminement au sein de l'Université de Montréal, de mon intérêt à garder un lien d'appartenance à celle-ci ainsi que de ma détermination à poursuivre les efforts pour inciter les nouveaux retraités à se joindre à l'APRÈS l'UM afin de contribuer à lui apporter énergie, innovation et croissance.

Sylvia Francis

Je ne commencerai pas par « il était une fois » mais sachez que l'Université de Montréal m'a bien accueillie, cru en moi et, en retour, je me suis dévouée à la communauté universitaire, j'ai évolué, et surtout, j'ai pu m'épanouir. Ma carrière de 42 années en laboratoire de recherche a été des plus enrichissantes, ce qui m'a appris la patience, la persévérance, et surtout le travail d'équipe, pilier du développement et du sentiment d'appartenance.

J'ai été nommée en mai 2014 vice-présidente et responsable des partenariats au C.A. Je débutais ainsi ma collaboration avec Louise Ranger et son équipe qui, depuis plusieurs années, par leur dévouement et leur sens de l'organisation ont créé une Association active et émergente.

Le 14 mai 2015, lors de l'Assemblée générale annuelle, j'acceptais le poste de présidente pour un mandat de deux ans. J'ai l'intention, avec mon équipe que je vais vous présenter, de suivre les pas de ceux qui m'ont précédée. Mon rôle sera de poursuivre les recherches pour trouver de nouveaux partenaires, de représenter notre Association là où c'est nécessaire, de convaincre les nouveaux retraités et ceux qui ne sont pas encore membres de l'importance de joindre les rangs de notre Association.

C'est avec un grand respect et un immense plaisir que je vous présente l'équipe, formée de pionniers et de nouveaux membres du C.A., toujours présents, dévoués et accomplissant leurs tâches respectives avec brio:

Jean-Pierre Baril, administrateur, concepteur de notre beau site WEB et précieuse personne ressource en informatique auprès des membres du C.A. pour la mise en valeur de notre Association.

André Fleury, administrateur qui nous représente auprès des associations de retraités. Il vise à développer un large mouvement de solidarité des retraités dont les intérêts sont de plus en plus menacés.

Jeannine Joly, administratrice et responsable du comité des rentes et assurances de notre Association. Elle représente aussi les retraités au comité de retraite du RRUM et, auprès de la DRH, pour les assurances avec la Croix Bleue.

Réjean Roy, notre 'Maître Trésorier' fidèle et dévoué depuis de très longues années.

Jocelyne Durocher, secrétaire, élue le 14 mai 2015, s'est mise à l'œuvre avec plein de dynamisme et de bonne volonté sachant tout l'apprentissage qui l'attendait : base de données, multiples tableaux Excel pour transcrire les états financiers, listes et suivis des membres participants aux nombreuses activités, rédaction des procès-verbaux en collaboration étroite avec tout le Conseil d'administration.

Je n'oublie pas non plus nos **précieux collaborateurs** :

Danielle Périnet : c'est grâce à elle et à la participation de plusieurs membres du C.A. que le programme des activités se porte bien malgré l'absence d'un responsable dans l'équipe.

Serge Généreux : notre principal photographe et administrateur de la page Facebook l'APRÈS l'UM, qui s'implique toujours dans notre Association.

Louise Ranger et Rose-Marie Gauthier : Aide précieuse à la révision des textes du présent bulletin.

RECRUTEMENT 2015-2016

Nous avons profité de toutes les tribunes qui nous ont été offertes pour faire du recrutement.

- A l'Assemblée générale du Régime de retraite
- A la réception du Recteur pour les nouveaux retraités de l'année 2015, 7 nouveaux retraités ont été recrutés durant la soirée. La gagnante du tirage d'un certificat cadeau de 50 \$ chez Archambault offert par notre partenaire " les assurances la Personnelle" est : Madame Danielle Rail.
- Au hasard des rencontres avec nos anciens collègues (je remercie mes collègues de travail Chantale et Thérèse pour leurs contributions aux nouvelles adhésions).
- Le bouche à oreille...

Conscients de l'importance de la force du nombre, Danielle Périnet, Micheline Fluet-Desmeules, Jocelyne Durocher Jean-Pierre Baril, Louise Ranger et moi-même avons redoublé nos efforts pour obtenir de nouvelles adhésions.

Le message que « **Chaque personne recrute un membre** » a été bien entendu également.

Nous comptons donc maintenant environ 550 membres incluant les membres associés.

Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent d'une manière ou d'une autre dans notre Association.

Sylvia Francis, Présidente



LIENS AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS

BEAUCOUP D'ACTIVITÉS CHEZ LES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS - AUTOMNE 2015

Le 9 octobre, la FADOQ a convoqué ses membres pour les informer de l'état des différents dossiers (dont celui de la retraite) sur lesquels l'organisation travaille. Jeannine Joly, Lucie Bouchard et Doris Tétréault étaient présentes.

Le 16 octobre s'est tenue une Table ronde sur l'avenir de la retraite organisée par l'Observatoire sur la Retraite mises sur pied par l'IREC. Étaient présents : Jeannine Joly, Francine Pigeon et André Fleury.

Le 22 octobre a eu lieu le congrès du RSR (Regroupement des Syndicalistes à la retraite FTQ Montréal métropolitain) ayant pour thème: **Nos acquis, faut les garder**. André Fleury y assistait.

La Coalition des associations de retraités (dont l'APRÈS l'UM est membre) fondée suite à la sortie du projet de loi 3 visant les régimes de retraite du secteur municipal, se questionnait le 3 novembre sur son avenir comme organisation.

Le 4 novembre s'est tenu un colloque de l'Observatoire sur la retraite. Le thème était **L'amélioration du Régime de rentes du Québec et la sécurité financière : Enjeux et perspectives**.

André Fleury,

Responsable des liens avec d'autres organismes représentant les retraités



OFFRES DE CONFÉRENCES ET DE SERVICES AUX MEMBRES DE L'APRÈS

N'ayant plus de vice-président ni de responsable des activités au sein du Conseil d'administration (C.A.), nous faisons de notre mieux pour maintenir le standard d'excellence atteint à ce jour pour l'organisation des activités et la recherche de nouveaux partenaires.

Le but principal est de voir à ce que nos membres puissent profiter de divers rabais en consultant la liste des offres sur notre site web et sur notre page Facebook.

Nos membres découvriront ainsi une liste de propositions de conférences gratuites et un choix de services offerts dans divers domaines: voyages, santé, bien-être et soins de nos aînés à travers un éventail d'activités divertissantes et agréables en plus d'être intéressantes et bénéfiques.

Vous serez donc tous invités comme en 2014 à exprimer votre intérêt sur les divers sujets proposés. Une feuille de sondage vous sera remise lors de notre prochaine Assemblée générale qui se tiendra le **18 mai 2016**. Les membres voteront alors sur chacun des sujets afin de nous permettre de conclure des ententes avec les compagnies et organiser les prochaines activités par ordre de vos priorités.

Je souhaite que notre Association demeure solide, qu'elle soit toujours en croissance et en progrès, que le recrutement de nouveaux membres se poursuive avec dynamisme et que d'autres partenaires soient portés à appuyer notre cause.

ANNONCE

Nous sommes à la recherche de membres pour former une équipe volante externe (ne faisant pas partie du C.A.). Ces membres se porteraient volontaires pour venir en aide d'une manière ponctuelle, sporadique et spontanée lors de certaines activités organisées. Nous les contacterons au besoin pour solliciter leur collaboration. En souhaitant que plusieurs de nos membres se manifestent pour former cette équipe en communiquant avec l'APRÈS l'UM et en laissant leurs coordonnées.

Sylvia Francis, Présidente

LES FINANCES DE NOTRE ASSOCIATION SONT EXCELLENTE FORME



Réjean Roy

Notre trésorier, Réjean Roy, contribue toujours à cet essor de notre Association. Nous le remercions pour sa précieuse collaboration !

Grâce à son travail acharné et consciencieux, l'APRÈS l'UM, toujours en pleine croissance, est prête à faire face à toute éventualité.

L'expérience qu'il a acquise au cours des nombreuses années où il a siégé à notre Conseil d'administration font de lui un administrateur indispensable.

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS - AUTOMNE 2015-2016

La liste des activités pour 2015-16 vous a été adressée récemment. Veuillez la conserver.

Ci-dessous, un résumé des activités ayant eu lieu depuis le début de notre mandat jusqu'au début novembre:

Votre nouveau C.A. a innové en présentant une première activité dès la fin août : le dîner de la présidente jumelé à une conférence de « Voyage Gaby » (Mme Laperlier, conférencière). Nous avons eu la participation de 26 personnes.

Fin septembre, un dîner au restaurant l'Académie suivi d'une visite guidée de l'Exposition sur Rodin a été des plus agréable. Notre visite fut bien documentée par les guides du Musée. Nous avons pu découvrir tout l'art de ce sculpteur dans l'étude des formes les plus voluptueuses. Nous avons vu de très belles pièces du maître. La participation fut de 25 personnes.

Mi-octobre, nous avons fracassé tous les records des visites de quartiers. Nous avons eu un délicieux dîner au restaurant Italien « Napoletana » et une visite guidée de la Petite-Italie par M. Fernand Lafleur. Une participation de 46 personnes. Même si la température était fraîche, il fut très agréable de découvrir ce quartier très populaire et son histoire.

Début novembre, les inscriptions à la dernière conférence de l'année 2015: **Hébergement des aînés** de Sylvie Coté et ses collaborateurs ont été de 35 personnes. Malheureusement le jour même, seulement 25 personnes se sont présentées.

Tel que mentionné plus haut, vous avez déjà reçu les invitations pour les trois prochaines activités, dont:

Le 18 novembre 2015, l'exposition de bijoux s'est transformée en **marché des artisans**. Nous voulons vous présenter d'autres produits artisanaux en plus des bijoux et souhaitons que nos membres retraités viennent nous présenter leurs créations. Quatre nouveaux artisans nous ont déjà signifié leur intention de participer. Place aux talents!

Le 13 décembre 2015, nous clôturerons la « mi-saison » par notre traditionnel **Dîner de Noël**. Ce dîner est toujours très attendu par les membres qui apprécient cocktail, repas, musique, danse et de nombreux prix. Soyons nombreux à festoyer en cette fin d'année.

A tous nos membres : Soyez assurés que toutes vos inscriptions aux activités que vous nous communiquez par courriel ou par téléphone sont automatiquement enregistrées et ne nécessitent pas de confirmation de notre part.

SVP Veuillez toujours avertir en cas d'annulation, par respect pour les organisateurs,

Jocelyne Durocher, Secrétaire





VOTRE RÉGIME D'ASSURANCE CROIX BLEUE

Modifications du régime d'assurance Croix Bleue

pour les retraités de 65 ans et plus, groupe 96775

Jeannine Joly

Les régimes d'assurance maladie subissent actuellement d'importantes pressions. Les coûts sont en constante augmentation en raison des restrictions gouvernementales, de l'augmentation abusive du prix de certains médicaments personnalisés efficaces mais à prix exorbitants.

Les retraités, contrairement aux participants actifs, ne bénéficient d'aucune contribution de l'Université pour leur régime. De plus, l'adhésion est facultative pour le groupe des 65 ans et plus, ce qui est peu alléchant pour les assureurs. Bien que nous profitions de tarifs relativement bons grâce au grand nombre d'adhérents Croix Bleue à l'Université et grâce à l'engagement par la DRH d'un actuaire pour négocier les meilleurs taux possibles, nous faisons face à d'importantes augmentation de tarifs soit, 7,2 % en 2014 et 6,8 % après négociation cette année (N.B. la première proposition Croix Bleue était de 15,2 % !)

Nous visons à maintenir une bonne couverture à taux abordable afin de favoriser l'adhésion du plus grand nombre possible au régime car on ne sait jamais quand la maladie peut frapper. Dans un contexte de désengagement de l'État et d'augmentations constantes des frais médicaux, il est primordial de posséder une bonne couverture médicale pour se protéger d'une éventuelle maladie.

Pour arriver à un taux de renouvellement de 6,8 % en juin dernier, nous avons du travailler fort. Nous avons utilisé une partie de nos réserves et étudié la possibilité de modifier certaines clauses du contrat. Nous nous sommes entendus sur **3** modifications que nous trouvons acceptables et qui permettaient une réduction des coûts. Tout en réduisant certains irritants:

1- L'introduction de la substitution générique <<**obligatoire**>> sauf en cas de contre-indications médicales confirmées par formulaire justificatif complété par le médecin traitant, **contrairement à la substitution <<non obligatoire>>** que nous avons annoncée lors de notre assemblée générale en mai dernier et qui n'exige du médecin que de cocher sans substitution sur l'ordonnance. Cela est rendu nécessaire car la RAMQ (premier payeur dans le régime des retraités de plus de 65 ans) applique la substitution <<**obligatoire**>> suite à l'adoption, sous le bâillon, de la Loi 28 par le Gouvernement du Québec en avril 2015. Sans cette modification, les coûts supplémentaires auraient été transférés à notre régime entraînant de fortes hausses de cotisations pour les participants. Étant donné que dans la plupart des cas, le médicament générique peut être substitué sans problème au médicament d'origine substantiellement plus coûteux, nous avons retenu cette option qui entrera en vigueur le 1er janvier 2016 en même temps que les autres modifications annoncées lors de notre Assemblée générale de mai 2015.

Ce que ca va changer pour les participants :

A- Ceux-ci devront adopter la substitution générique (la moins chère selon la loi) ou en cas de contre-indications médicales, faire remplir le formulaire par leur médecin traitant. En l'absence de ce formulaire, le participant devra assumer lui-même le coût supplémentaire du médicament.

B- S'il n'y a pas de médicament générique ou si le médicament n'est pas sur la liste de la RAMQ, la Croix Bleue continuera à rembourser le médicament d'origine selon la pratique actuelle.

Les utilisateurs de médicaments d'origine recevront sous peu une lettre de la Croix Bleue les invitant à voir leur médecin avant l'introduction de la substitution générique obligatoire le 1er janvier prochain.

(Suite à la page 6)

(Suite de la page 5)

2- Dans le cas des professionnels de la santé : acupuncteur, audiologiste, chiropraticien, ergothérapeute, naturopathe, orthopédaogogue, orthophoniste, ostéopathe, podiatre, **avec ajout du massothérapeute**, les frais seront remboursés à 80 %. **Il n'y aura plus de maximum admissible de 25 \$ par visite** et les dépenses admissibles seront limitées à 500 \$/an **pour l'ensemble de ces spécialités** (plutôt qu'à 500 \$/an par spécialiste actuellement). Comme les assurés consultent en très grande majorité un ou deux spécialistes pour un nombre de visites restreintes, cela répondra mieux aux demandes maintes fois répétées de plusieurs de nos membres qui trouvaient les remboursements infimes.

À noter que le remboursement à 80 % des frais de psychologue (maximum admissible de 1 000 \$/an) et physiothérapeute (maximum admissible de 800 \$/an), n'est pas modifié.

3- Ajout d'un maximum annuel de 750 \$ pour les vaccins. Aucun impact actuellement puisque l'on ne dépasse jamais le maximum. On vise ici à limiter des hausses non contrôlées suite à d'éventuelles mises en marché de nouveaux vaccins préventifs coûteux.

Tous les participants seront avisés de l'ensemble des modifications au régime prévu au 1er janvier 2016 par une lettre de la DRH.

RRUM : ASSEMBLÉE ANNUELLE 2015

Au comité de retraite, nous sommes à revoir l'éthique et la gouvernance avec un conseiller externe qui nous conseille, en vertu de la Loi 116, d'ajouter un point **Élection** à chaque assemblée annuelle pour permettre à celle-ci de se prononcer, si elle le désire, sur l'opportunité d'ajouter un membre non votant avec droit de parole pour représenter les participants actifs et un autre pour représenter les retraités et bénéficiaires. Adoptée au début des années 90, au moment où beaucoup de régimes étaient entièrement contrôlés par des employeurs, cette clause visait à assurer une représentation minimale des participants au sein des comités de retraite. À ce jour nous considérons que notre représentation était bien supérieure à la loi (7 représentants des participants actifs et 2 des retraités et bénéficiaires) et que notre mode d'élection était beaucoup plus démocratique et assurait une meilleure représentation des différents groupes participants.

Lors de cette assemblée, suite à la demande d'une participante active désirant siéger au comité de retraite à titre d'observatrice avec droit de parole mais sans droit de vote, le président a dû demander à l'Assemblée d'ajouter séance tenante un point **Élection** à l'ordre du jour afin de pouvoir discuter du sujet. L'Assemblée a entériné cet ajout.

Le déroulement des débats fut difficile, la salle a dû être divisée en deux, soit les participants actifs et les retraités qui devaient se prononcer séparément s'ils voulaient ajouter un membre non votant de leur groupe au comité de retraite.

Les deux groupes s'étant prononcés chacun de leur côté pour cet ajout, il y avait 3 possibilités pour l'élection :

1. Procéder séance tenante par vote séparé pour les actifs et les retraités mais ce point n'était pas inclus à l'ordre du jour envoyé à tous les participants.
2. convoquer une nouvelle assemblée spéciale d'élection après annonce à tous et propositions de candidature en bonne et due forme.
3. Procéder selon la procédure actuelle de nomination des membres (voie électronique pour les actifs et courrier pour les retraités et bénéficiaires). **RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE RETRAITE et ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE.**

L'avis de mise en candidature devrait donc vous parvenir bientôt. Pensez dès maintenant à des suggestions pour le représentant non votant des retraités et bénéficiaires.

Jeannine Joly,

Membre votante du comité de retraite



Le site web sur sa lancée poursuit son développement. Au cours des prochains mois, une nouvelle page sur nos artisans remplacera celle du « Marché de Noël. Ceux et celles qui le désirent pourront exposer leurs œuvres tout au long de l'année en préparation du Marché des artisans de novembre 2016.

Nous sommes toujours à l'écoute de vos suggestions et comptons sur vous pour améliorer et garder le site dynamique et adapté à vos besoins.

En terminant, en raison de l'espace limité qui nous est alloué pour le site web, les photos prises lors de nos activités se retrouvent en majorité sur notre page Facebook, mise à jour de main de maître par Serge Généreux.

Jean-Pierre Baril, Webmestre

PAGE FACEBOOK

Merci à Serge Généreux pour sa contribution exceptionnelle à nous fournir les photos pour le bulletin et pour celles qu'il met à la disposition des membres sur la page Facebook. *Le Conseil d'administration*



Serge Généreux

Rappel Rappel Célébration annuelle 2015 Rappel Rappel

L'Association est heureuse de vous inviter au **Dîner de Noël en musique** qui aura lieu le dimanche 13 décembre de 11 heures à 16 h 30 à La Plaza, 2e étage du 420 rue Sherbrooke Ouest, métro Place des Arts. Vous serez accueillis au **Foyer Gouverneur**, un cocktail avec entrée de canapés chauds et froids vous seront servis. Votre choix de repas suivra à la salle à manger **Les Verrières** accompagné à chaque table deux bouteilles de vin une de rouge et une de blanc et se terminera par un dessert et un café. Le tout sera animé de musique par Michel Patry.

Place à la danse !

45 \$ pour les membres et associés et 60 \$ pour les non membres.

Réservations : 343-6111 poste 1862 ou apresum@umontreal.ca

Pour plus de détails : www.apresum.umontreal.ca

Bar payant disponible et stationnement intérieur à prix réduit

Soyez des nôtres, venez célébrer avec nous !

Sylvia Francis, Présidente

CA 2015-2016

PRÉSIDENTE : Sylvia Francis
SECRÉTAIRE : Jocelyne Durocher
TRÉSORIER : Réjean Roy
ADMINISTRATEURS :
 Jean-Pierre Baril responsable du site Web
 André Fleury, responsable des liens avec d'autres organismes représentant les retraités
 Jeannine Joly responsable du Comité rentes et assurances

PERSONNES RESSOURCES :

Serge Généreux, Page Facebook et Photographe
 Danielle Périnet, Activités.

COORDONNÉES DE L'APRÈS L'UM

Université de Montréal
 Pavillon 3744 Jean-Brillant
 CP. 6128 Succursale Centre-ville
 Montréal, QC, H3C 3J7
 Tél: 514-343-6111 poste 1862
apresum@umontreal.ca

<http://www.apresum.umontreal.ca>

Bien + que des tarifs
de groupe exclusifs

pour vos assurances auto,
habitation et entreprise

**LA TOUCHE PERSONNELLE**

Des tarifs de groupe exclusifs, des protections personnalisées et un service attentionné, c'est aussi ça la bonne combinaison !



Demandez votre soumission Personnelle
lapersonnelle.com/apresum
 1 888 476-8737

La bonne combinaison.

Certaines conditions s'appliquent. La Personnelle réfère à La Personnelle, assurances générales inc.

Energie Cardio
ON CHANGE LE MONDE

80 \$ de rabais sur l'abonnement annuel
pour les membres de l'Après l'UM !



**ANNONCEURS QUI OFFRENT CONFÉRENCES GRATUITES
ET/OU TARIFS RÉDUITS A NOS MEMBRES**

Hébergement pour les aînés proposé par Sylvie Côté et ses invités : « L'Aspect psychosociale l'Aspect financier et santé et l'Aspect juridique ». Conférence gratuite

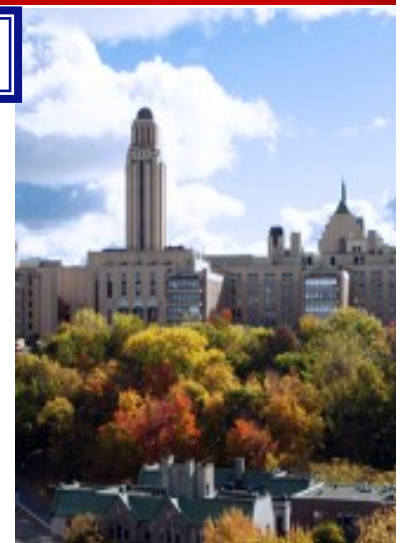
Centre chiropratique du village proposé par Catherine Bezeau : 1. « Bonne posture, bonne colonne vertébrale bonne santé. » ou 2. « Comment diminuer les stress néfastes dans notre vie » Conférence gratuite 2016

Cardio Plein Air proposé par Linda Comtois

Vêtements écolo Graff.D.Sign Mode vestimentaire à partir de matériaux écologiques

Voyages sur mesure proposés par Marie-France Laperlier : Conférence gratuite 2015 et Voyage de groupe pour 2016.

VOIR SUR LE SITE WEB DE L'APRÈS L'UM LE DÉTAIL DES OFFRES ET D'AUTRES ANNONCES INTÉRESSANTES.



Visitez notre site web

<http://www.apresum.umontreal.ca>

Et rejoignez-nous à

apresum@umontreal.ca